

# Bienvenue au



Conseil de développement  
Balcons du Cauphiné

# Livret

# d'accueil



# EDITO

## Qu'est ce que c'est ?

Le Conseil de Développement est une instance qui est mise en place par les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants dans le but de sensibiliser les citoyens aux divers enjeux territoriaux et de mobiliser les acteurs sur la définition de projets politiques, culturels, environnementaux portés par la Communauté de Commune. Cette assemblée est créée en tant qu'instance de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales afin de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun.

---

## Pour qui ?

*Cette assemblée est constituée de membres bénévoles issus de la société civile avec une volonté de s'engager pour penser le devenir du territoire et de ses habitants, qui prennent part aux débats, rendent visible des préoccupations et donnent des solutions possibles pour améliorer les modes d'action publique par des propositions, des avis, des évènements concernant les Balcons du Dauphiné. Le partage des expériences de chacun et la mise en commun des idées nourrissent une production fédérée qui contribue à un rayonnement d'une démocratie participative territorial.*

# Table des matières

<b>1</b>	Le territoire .....	<b>3</b>
<b>2</b>	Notre conseil de développement .....	<b>4</b>
<b>3</b>	Notre organisation .....	<b>5</b>
<b>4</b>	Notre mission, notre charte éthique .....	<b>7</b>
<b>5</b>	Nos groupes de travail .....	<b>8</b>
<b>6</b>	Qu'allons nous faire ensemble ? .....	<b>9</b>
<b>7</b>	Nous rejoindre .....	<b>10</b>

# 1

## Le territoire

*Créée le 1er Janvier 2017, la Communauté de Commune des Balcons du Dauphiné est née de la fusion des 3 intercommunalités des Balmes Dauphinoises, de l'Isle Crémieu et du Pays des Couleurs.*

*Cette jeune structure intercommunale associe 47 communes et compte 77800 habitants répartis sur plus de 617 km<sup>2</sup> entre le fleuve Rhône, les Vals du Dauphiné et le bassin Berjallien*



## 2 Notre

# Conseil de développement

Le Conseil de Développement (CD) des Balcons du Dauphiné a été créé suite à un appel à candidature lancé par la Communauté de Communes en octobre 2017.



### Le conseil de Développement Balcons du Dauphiné

Le conseil de développement s'organise librement. Toutefois, il doit respecter le principe de parité femme / homme dans sa composition et veiller à être représentatif des différentes classes d'âges de la population du territoire.

Le conseil de développement est consulté sur l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques de promotion du développement durable du périmètre de l'EPCI.

Il peut également donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre. Le conseil de développement établit un rapport d'activité annuel, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant de l'EPCI.





## 3 Notre Organisation

- **Une Assemblée plénière (AP)**

- Ensemble des membres du Conseil de Développement

- **Un groupe d'animation (GA)**

- Composé par les animateurs des Groupes de Travail, les interlocuteurs permanents et les membres de la Commission Transversale

- **Des groupes de travail**

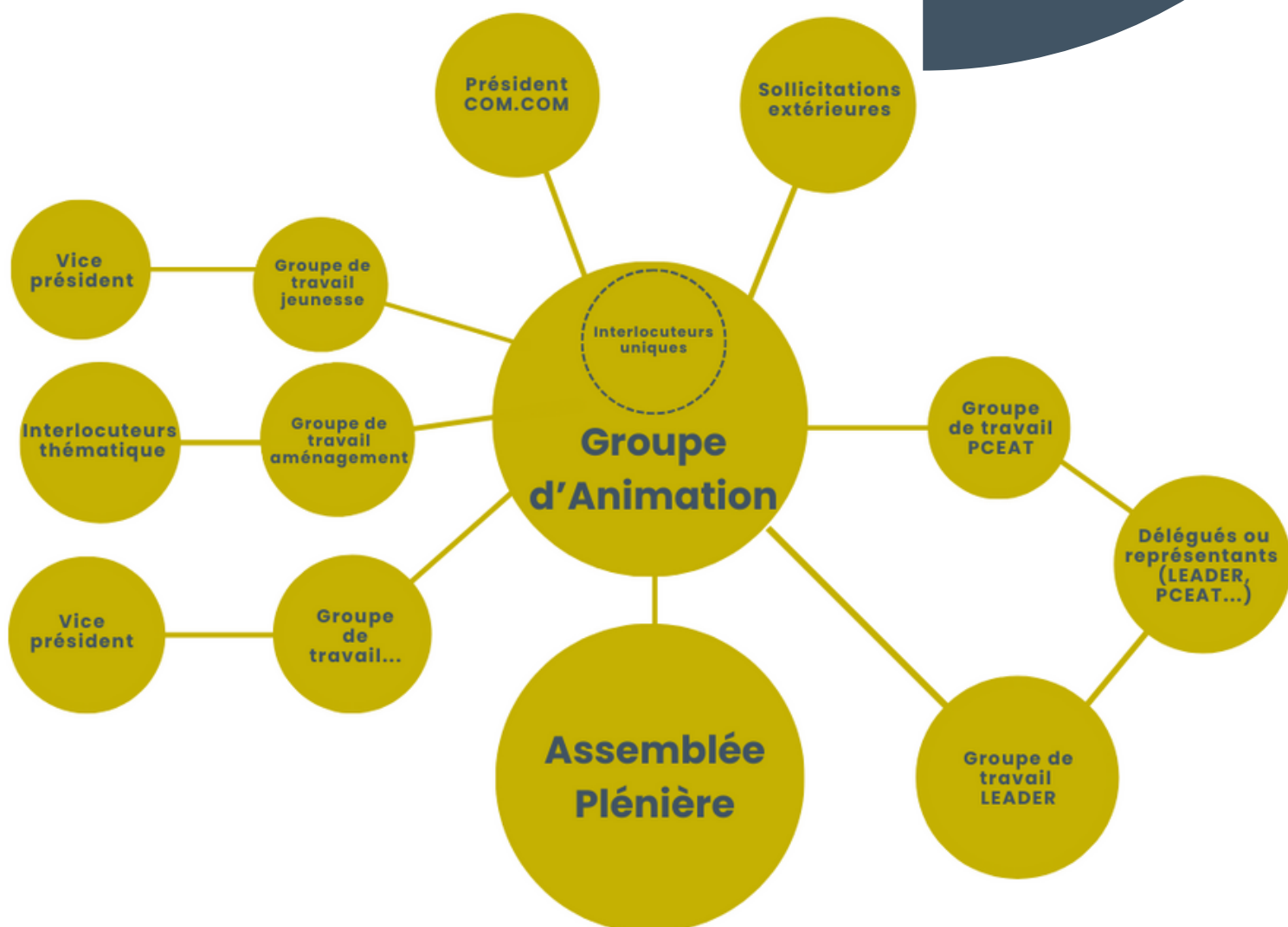
- Constitués selon besoin et animés par un ou deux volontaires, ouvert aux membres

- **Deux interlocuteurs permanents** auprès de la Communauté de communes, élus en Assemblée Plénière pour deux ans renouvelables

- **Quatre représentants du CD**, élus en Assemblée plénière pour deux ans renouvelables, comme **membres de la Commission Transversale** de la Communauté de Communes.



### 3 Notre Organisation



# 4 Notre Mission, notre charte éthique



## Mission

• Le Conseil de Développement met en œuvre ses missions en cohérence avec la vision partagée entre ses membres, à savoir :

- Être un lieu de réflexion prospective et transversale en amont des décisions publiques
- Apporter son regard et ses réflexions comme aide à la décision des politiques locales
- Émettre un avis ou être consulté sur toutes questions relatives à ses missions d'organe consultatif
- Ne pas être un contre-pouvoir ou décisionnaire

## Ethique

• Le Conseil de Développement se refuse à être un lieu d'enjeux partisans. Ses membres s'engagent à rechercher l'intérêt commun dans un esprit d'ouverture et en rejetant toute forme de sectarisme.

• Chaque membre du Conseil de Développement et chaque participant à ses instances de travail, s'engagent à respecter le règlement intérieur et la charte relationnelle remis lors de son arrivée au CD

• Ils s'engagent en outre à maintenir une attitude de respect mutuel et d'écoute entre les membres et vis-à-vis des élus et du public.



# 5 Nos Groupe de travail

*En lien avec les 16 comités de travail de la  
Communauté de Communes*

- **Stratégie Foncière**
- **Politique du développement touristique**
- **Eaux et assainissement – GEMAPI**
- **Stratégie Agricole (PAT)**
- **Coopération et mutualisation**
- **Stratégie des ressources humaines**
- **Mobilités**
- **Biodiversité et mesures agro-environnementales**
- **Insertion et inclusion**
- **Enfance et Petite Enfance**
- **Commission sociale Intercommunale / Habitat-Logement**
- **Politique culturelle**
- **Avenir médical**
- **Plan Climat (PCAET) devenu Sobriété Énergétique**
- **Finances**
- **Terre de jeux 2024**

## **Autres sujets suivis par le Conseil de Développement**

• **Programme LEADER** des Balcons jusqu'en 2023 (vice-présidence CoProg), et programme LEADER Terres du Dauphiné (2023-2027)

• **Groupes de travail internes** au CD :

- **Fonctionnement du CD**
  - Eaux / GEMAPI
  - Citoyen

- **Groupe Projet** (CCBD et CD) Lieu de vie à VILMOIRIEU
- **Participation à la CNCD** (webinaires Agriculture/Alimentation, Eau, PAT)
- Participation au **recrutement d'un/d'une assistante pour le CD** partagée avec CC
- Participation aux **réunions SYCLUM** (recyclerie, réemploi, PLDPMA, etc.)

## 6 *Qu'allons nous faire Ensemble ?*

### **ECOUTER**

Le Conseil de développement est une interface entre les acteurs du territoire. C'est une instance, qui par son travail collectif permet une meilleure prise en compte des vécus et expertises d'usages dans la conduite de l'action publique

### **DEBATTRE**

Le conseil de développement, interface entre acteurs institutionnels, de la société civile organisée des citoyens est un lieu privilégié pour le débat et l'émergence de réflexions innovantes

### **PROPOSER**

Les membres du conseil de développement sont à l'origine de nombreux avis et contributions qui viennent enrichir le processus politique de décision

### **RELIER**

Par sa composition hybride, le conseil de développement permet de rassembler des acteurs, de les valoriser et de leur donner envie d'agir ensemble, de connaître les initiatives civiques et de les valoriser

# 7 *Nous* **Rejoindre**

Vous êtes intéressé par le territoire où vous résidez ? Vous êtes attentif aux décisions prises sur le territoire des Balcons du Dauphiné ? Vous êtes curieux et motivé pour le débat public et avez envie de faire émerger une pensée collective ? Votre expérience et vos compétences peuvent nous aider.

Devenez membre du Conseil de Développement des Balcons du Dauphiné et venez nous rejoindre pour accompagner les élus dans leurs décisions et participer aux différents projets mis en place et contribuer au développement de votre territoire.

- **Soyez acteur d'une instance de démocratie participative**, le Conseil de Développement des Balcons du Dauphiné, associe la société civile à la conduite des politiques et des projets portés par la communauté de communes

- **Citoyens bénévoles de tous âges, non élus, actifs ou retraités**, le Conseil de Développement est un espace d'expression et de réflexions d'intérêt général, ouvert à tous ceux et toutes celles qui résident sur le territoire intercommunal des Balcons du Dauphiné

- **Le Conseil de Développement est un espace d'expression et de réflexions d'intérêt général**, ouvert à tous ceux et toutes celles qui résident sur le territoire intercommunal des Balcons du Dauphiné

- **En devenant membre du CD des Balcons du Dauphiné, le membre s'engage à :**

- **Approuver les objectifs et finalités du Conseil de Développement,**
- **Respecter son règlement intérieur, son éthique et sa charte relationnelle,**
- **Participer aux activités et réflexions du Conseil de Développement**

**Rejoignez le Conseil de Développement en candidatant à l'adresse suivante :**

**[conseildedevveloppement@balconsdudauphine.fr](mailto:conseildedevveloppement@balconsdudauphine.fr)**

**Pour plus de renseignements sur la vie du Conseil de Développement et ses actualités, retrouvez-nous sur le site des Balcons du Dauphiné.**



[www.balconsdudauphine.fr](http://www.balconsdudauphine.fr)

